

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 février 2019

\*\*\*\*\*

L'an deux mille dix-neuf, le 14 février, le Maire en vertu du Code général des Collectivités Territoriales a convoqué le Conseil Municipal pour le 20 février 2019

**Etaient présents :**

M. VAN HYFTE Philippe, **Maire**  
MM. BOUDER Pierre-Yves, CHARPILLAT Bernard et, **adjoints**  
Mmes AZENHA Marion, FALLET Béatrice, GAGNÉ Galina, LEROY Dominique,  
MM DESBARBIEUX Jean-Lou, GILLES Franck, MERCIER Philippe, , ROBERT Michel, **conseillers**

**Absents représentés :** Mme PORCAR RAGA Corinne ayant donné pouvoir à LEROY Dominique

M.MOUSSETTE Stefan ayant donné pouvoir à CHARPILLAT Bernard

**Absente excusée :** Mme RONNEL Pascale

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de quatorze, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

LEROY Dominique a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Après lecture du compte-rendu de la réunion du 05 décembre 2018, le Conseil Municipal approuve celui-ci.

Le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour une modification de compte à compte par rapport au budget primitif ainsi que la nomination de 2 agents temporaires pour le recensement de la population.

\*\*\*\*\*

### **1° DOTATION EQUIPEMENTS DES TERRITOIRES RURAUX 2019**

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la circulaire de Monsieur le Préfet du Val d'Oise en date du 26 décembre 2018, relative à la Dotation d'Equipement des Territoire Ruraux – programmation 2019.

Un projet étudié en commission des travaux et investissements est proposé :

La démolition d'une vieille grange inutilisée et création à la place d'un accès réservé aux véhicules déposant les enfants scolarisés en marge de la rue principale du village. L'objectif est de sécuriser les entrées et sorties des élèves, sorte de dépôt minute, l'entrée de l'école étant modifiée donnant directement sur cet accès réservé.

Ce projet se fera sur un terrain voisin, propriété de la commune.

Cet accès, proche de la place de la mairie, se prête parfaitement à la fonction qui lui sera affectée.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire ce projet global pour un montant de 185 000 € HT

### Plan de financement

Projet	Dépense subventionnée HT	Taux	Montant subvention
Accès sécurisé école primaire	185 000	25%	46 250
Total des subventions			46 250
Montant H.T. à la charge de la commune			138 750

Total général (coût de l'opération) HT	185 000,00 €
--	--------------

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet
- Adopte le plan de financement proposé
- Sollicite l'attribution de la dotation d'équipement des Territoire Ruraux pour ce projet entre 25 % et 45% du montant H.T. des travaux.
- Demande l'inscription de la dépense au budget primitif 2019

### QUESTIONS DIVERSES :

Sont abordés les sujets suivants : La fête de l'été du 29 juin 2019

La fête de la campagne de l'intercommunalité les 19 et 20 octobre 2019

Les travaux d'aménagement des accès à la salle des fêtes et de l'école le lundi 25 février 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

### LISTE DES DELIBERATIONS AVEC LES NUMEROS D'ORDRE

D.01/20/02/2019 – AVENANT AU CONTRAT DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT